

Aignan : mise en place du nouveau Conseil municipal

Après la victoire de la liste de Rémy Provence



Aignan : mise en place du nouveau Conseil municipal

Au soir des élections municipales du 15 mars 2026,

la liste de Rémy Provence – l'Avenir se construit ensemble – obtient douze élus (57,11% 273 voix) sur un total de 15 possibles : Rémy Provence, Céline Méresse, Mathieu Barnadas, Odile Lopes De Barros, Grégory Garcia, Maris-Pierre Callac, Michel Chanut, Sandrine Lozes, Pierre Barralon, Josiane Hourat, Sylvain Leray et Lydie Janeczek.

La liste du maire sortant Gérard Pérès - Demain ensemble – obtient trois élus (42,89 % 205 voix) : Gérard Pérès, Chantal Sarniguet et Alain Grandjean.

La première réunion du nouveau Conseil municipal a lieu le 20 mars.



Gérard Pérès (en arrière-plan) lance la séance depuis la place du maire



Au début de la séance, de g. à dr.: Mathieu Barnadas, Rémy Provence et Céline Méresse



Gérard Pérès quitte la place du maire

Gérard Pérès occupe la place de maire, puis il la cède à Chantal Sarniguet pour qu'elle organise le scrutin d'élection du nouveau maire.



Rémy Provence vote pour élire le maire



Le dépouillement

Le dépouillement indique douze voix pour Rémy Provence et trois bulletins blancs.

Rémy Provence s'installe à la place de maire et lit à haute voix **la Charte de l'Élu local**.



Rémy Provence prend la parole en tant que maire d'Aignan

Puis il fait élire **les adjoints** : Mathieu Barnadas, Céline Méresse, Grégory Garcia et Odile Lopes De Barros.

Ensuite sont nommés **les commissions et leurs responsables** (vice-présidents car le maire est leur président) :

Pilotage des ressources et des marchés publics : Céline Méresse

Patrimoine : Odile Lopes De Barros

Environnement, forêt, base de loisirs : Michel Chanut

Vie locale, relations publiques etc.: Sylvain Leray

Loisirs, culture et vie associative : Grégory Garcia

Aménagement, urbanisme, assainissement, réseaux : Mathieu Barnadas

Appels d'offres : Rémy Provence (président).

Autres nominations

Correspondant Défense : Mathieu Barnadas

Représentant au Syndicat de rivière Midour-Douze : Michel Chanut

Représentante au Syndicat de l'Adour gersoise : Sandrine Lozes

Représentant à l'école et au collège : Rémy Provence

Représentants au Conseil communautaire : Rémy Provence, Marie-Pierre Callac, Mathieu Barnadas et Michel Chanut.

Questions diverses

C'est notamment la question des travaux du toboggan de la base de loisirs ; il serait possible de demander une subvention du fonds européen Leader pour 64 % du coût.

Intervention de Gérard Pérès

Gérard Pérès donne toute une liste de sujets dont il souhaite informer le nouveau maire. Dont l'habitat partagé et les travaux de maillage électrique.

Rémy Provence se dit tout à fait disposé à cette transmission.